



1 rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG  
France  
Tél : +33 (0)3 88 15 45 50  
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **Association VILLAGES D'ENFANTS SOS D'ALSACE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Association VILLAGES D'ENFANTS SOS D'ALSACE**

Registre des Associations du T.I. de Strasbourg Vol XXIV n° 33

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les membres,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VILLAGES D'ENFANTS SOS D'ALSACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes « *Legs et donations* » et « *Fonds reportés* » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Mazars

Strasbourg, le 27 juin 2023



Gilles CONTESSE

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 326	9 805	521	1 007
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	379 402		379 402	342 002
	Constructions	2 759 658	993 384	1 766 275	1 448 696
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	137 793	119 283	18 509	24 696
	Autres immobilisations corporelles	1 262 500	1 046 952	215 548	239 783
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	55 272		55 272	55 272	
Autres immobilisations financières	1 113		1 113	1 568	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>4 606 065</b>	<b>2 169 424</b>	<b>2 436 641</b>	<b>2 113 024</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	2 997		2 997	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations	7 451		7 451	83 250
Autres créances	42 966		42 966	76 622	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	2 727 677		2 727 677	3 118 570	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	25 205		25 205	2 133
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>2 806 297</b>		<b>2 806 297</b>	<b>3 280 575</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>7 412 362</b>	<b>2 169 424</b>	<b>5 242 938</b>	<b>5 393 599</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	4 108 355	4 108 355
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	769 351	845 140	
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(470 570)	(370 173)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(112 737)</b>	<b>(176 185)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>4 794 399</b>	<b>4 907 137</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	141 223	141 223
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>141 223</b>	<b>141 223</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>4 935 623</b>	<b>5 048 360</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	7 451	83 250
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	13 461	10 687
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>20 912</b>	<b>93 937</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 455	658
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 772	41 884
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	192 102	205 295
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	277	277	
Autres dettes	798	3 142	
Produits constatés d'avance		45	
	<b>Total des dettes</b>	<b>286 403</b>	<b>251 302</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 242 938</b>	<b>5 393 599</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(112 737,28)	(176 185,40)
	(1) Dont à moins d'un an	286 403	251 302
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 455	658

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	135	450
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 411 758	2 229 466
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	14 481	23 044
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	7 451	8 112
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	41 324	65 858	
Utilisations des fonds dédiés	11 200	43 758	
Autres produits	2	1 192	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 486 352</b>	<b>2 371 880</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	723 308	583 307
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	151 603	149 214
	Salaires et traitements	1 154 249	1 202 092
	Charges sociales	441 681	483 771
	Dotation aux amortissements et dépréciations	136 373	134 173
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	11 425	2 480
Autres charges	2	5	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 618 641</b>	<b>2 555 044</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(132 289)</b>	<b>(183 164)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(132 289)	(183 164)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	17 329	21 309
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	527	
<b>Total des produits financiers</b>		<b>17 856</b>	<b>21 309</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	277	311
<b>Total des charges financières</b>		<b>277</b>	<b>311</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>17 580</b>	<b>20 998</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(114 709)</b>	<b>(162 166)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 250	117
	Sur opérations en capital		13 532
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>4 250</b>	<b>13 649</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 278	14 137
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		13 532
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>2 278</b>	<b>27 669</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 972</b>	<b>(14 020)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 508 459</b>	<b>2 406 839</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 621 196</b>	<b>2 583 024</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(112 737)</b>	<b>(176 185)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### Objet Social

L'association "VILLAGES D'ENFANTS SOS D'ALSACE" à caractère charitable, non politique et non lucratif, a pour objet social de promouvoir et de réaliser l'accueil et l'éducation, dans une ambiance familiale, d'enfants orphelins, abandonnés, ou dont le placement est rendu nécessaire par toutes mesures administratives.

### Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association entend réaliser son oeuvre, notamment par les moyens suivants :

- la création, la construction et la gestion de villages d'enfants permanents, comprenant des maisons de type familiale et des locaux communs destinés aux services généraux, à l'éducation, aux loisirs, aux sports, etc..., indispensables à la vie matérielle, éducative et culturelle de ces villages ;
- le recrutement et éventuellement la formation des responsables familiaux, des éducateurs et des éducatrices nécessaires à l'encadrement des enfants ;
- la publication d'écrits, l'organisation de conférences, etc..., destinés à informer le public de l'oeuvre entreprise
- le développement d'un réseau de membres bienfaiteurs.

Depuis septembre 2016, l'association organise les accueils des enfants dans 7 maisons familiales (avec 4 à 6 enfants chacune) et une maison pour les adolescents (avec 5 places permanents et 1 place occasionnelle d'urgence), 1 studio et 2 à 3 appartements pour des grands adolescents ou jeunes majeurs.

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **5 242 938** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **2 508 459** euros
  - un total charges de **2 621 196** euros
- dégage un résultat de **-112 737** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

### Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévues par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général modifié par le règlement ANC 2020-08, ainsi que du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Legs et donations**

Les biens et dettes reçues par legs sont comptabilisés à la date d'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universels, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte "Créances reçues par legs ou donations" pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert de titres ;

- dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

- dans le compte "Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés" pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

### **Fonds reportés**

La partie des legs et donations constaté en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

rubrique du passif dénommée "Fonds reportés liés aux legs ou donations" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds reportés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds reportés liés aux legs ou donations" sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte "Utilisations de fonds reportés".

### **Fonds dédiés**

La partie des ressources dédiés par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Report en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte "Utilisations de fonds dédiés".

### **Contributions volontaires**

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature, prestations en nature, bénévolat) :

- au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie "Contributions volontaires en nature", en deux colonnes de totaux égaux.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### **Indemnités de fin de carrière**

Le calcul de la valorisation au 31 décembre 2022 de l'indemnité de fin de carrière fait apparaître une dette actuarielle de 59.427 euros.

Ce montant a été calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis.

La table de mortalité utilisée est la table TV88/90.

Le taux d'actualisation est de 0,98%.

Le taux d'évolution des salaires considéré est de 1,5 % et celui de la rotation du personnel est de 1%.

Les indemnités de fin de carrière n'ont ni été externalisées ni fait l'objet d'une provision dans le bilan au 31 décembre 2022.

### **Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés**

Le Président, le Vice-Président et le Trésorier de l'Association étant bénévoles, aucune rémunération ne leur est versée.

### **Legs en cours au 31/12/2022**

#### Legs 2021 :

SCHNEIDER : En date du 09/12/2021, l'association a accepté d'être légataire pour un sixième du patrimoine. La réalisation de la succession est intervenue en 2023. La somme de 7.451,18 € a été inscrite au passif du bilan en "Fonds reportés".

#### Legs 2022 :

KAMPMANN : L'association a été désignée comme légataire universel. La dévolution de succession a été réalisée le 31/01/2023. Le défunt était propriétaire d'une maison ayant subi de graves dégâts des eaux. Sans valorisation de la propriété, aucun montant n'a été inscrit au passif en "Fonds reportés".

BOHNERT : L'association a été désignée comme légataire en compagnie de trois autres associations . En avril 2022 seul le patrimoine immobilier a été valorisé par le notaire, pour une valeur estimée entre 4.435.000 € et 4.550.000 €. Suite à un codicille, la succession est en cours de procédure judiciaire menée par les associations. Aucun montant n'a été inscrit au passif en "Fonds reportés".

### **Evénements postérieurs à la clôture**

Aucune succession n'a été acceptée par l'association à ce jour.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT

(en application du règlement n° 2019-04 du 8 novembre 2019)

	31/12/2022	31/12/2021
Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	2.229.466 €	2.252.758 €
Résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	- 44.160 €	-100.397 €

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	10 326					10 326
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 326</b>					<b>10 326</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	342 002		37 400			379 402
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	2 373 839		385 819			2 759 658
Instal technique, matériel outillage industriels	136 684		1 109			137 793
Instal., agencement, aménagement divers	937 126		15 157			952 284
Matériel de transport	223 169		10 700			233 869
Matériel de bureau, informatique et mobilier	66 087		10 260			76 347
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 078 908</b>		<b>460 445</b>			<b>4 539 354</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	56 840				455	56 385
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>56 840</b>				<b>455</b>	<b>56 385</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 146 074</b>		<b>460 445</b>		<b>455</b>	<b>4 606 065</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	9 319	486		9 805
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 319</b>	<b>486</b>		<b>9 805</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	925 143	68 240		993 384
Instal technique, matériel outillage industriels	111 988	7 295		119 283
Autres instal., agencement, aménagement divers	802 348	26 653		829 002
Matériel de transport	141 176	26 634		167 810
Matériel de bureau, mobilier	43 075	7 065		50 140
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 023 731</b>	<b>135 888</b>		<b>2 159 619</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 033 051</b>	<b>136 373</b>		<b>2 169 424</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	141 223			141 223
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		<b>141 223</b>			<b>141 223</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
		Sur stocks et en-cours			
		Sur comptes clients, usagers			
		Sur créances reçues par legs ou donations			
		Autres			
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>141 223</b>			<b>141 223</b>
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	55 272		55 272
	Autres immobilisations financières	1 113		1 113
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 207	11 207	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	7 451	7 451	
	Débiteurs divers	31 759	31 759	
Charges constatées d'avance	25 205	25 205		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>132 007</b>	<b>75 622</b>	<b>56 385</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 455	3 455		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 772	89 772		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	71 110	71 110		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 915	114 915		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 076	6 076		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	277	277		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	798	798			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>286 403</b>	<b>286 403</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	4 108 355				4 108 355
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves   Réserves pour projet de l'entité	500 000				500 000
Autres réserves					
Report à nouveau	845 140	(75 789)			769 351
Résultat ss ctrl tiers fi.   Ran ss ctrl tiers fi.	(370 173)	(100 397)			(470 570)
Excédent ou déficit de l'exercice	(176 185)	176 185		112 737	(112 737)
<b>Situation nette</b>	<b>4 907 137</b>			<b>112 737</b>	<b>4 794 399</b>
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	141 223				141 223
<b>TOTAL</b>	<b>5 048 360</b>			<b>112 737</b>	<b>4 935 623</b>

Dont déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées : - 44.160 €

## Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en euros

	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2022
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds reportés liés aux legs	83 250	7 451	83 250	7 451
<b>TOTAL</b>	<b>83 250</b>	<b>7 451</b>	<b>83 250</b>	<b>7 451</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Financement des permis	2 150					2 150	
Financement de l'aire de jeux	4 142		700			3 442	
Financement de la cuisine Maison bleue	4 065		500			3 565	
Financement de livres	330					330	
Financement de travaux salle animation		3 973				3 973	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>10 687</b>	<b>3 973</b>	<b>1 200</b>			<b>13 461</b>	

Pas de fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS.

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>25 205</b>
Divers			
Assurances		23 895	
Locations mobilières		785	
Maintenances		525	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>25 205</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2022
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b> Cotisation			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

<b>PRODUITS</b>	31/12/2022	31/12/2021
Montant perçu au titre d'assurances-vie	4 006	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	3 446	8 112
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	10 000	42 558
<b>Total des produits</b>	<b>17 451</b>	<b>50 670</b>
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	7 451	
<b>Total des charges</b>	<b>7 451</b>	
<b>SOLDE</b>	<b>10 000</b>	<b>50 670</b>